

## ABONNEMENT

NOMBRE	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers, — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 MAI

M. Floquet péroré à Bayonne et devant les républicains enthousiasmés il exalte le triomphe de la République et chante ses vertus :

« Vous êtes là tous, dit-il, pour témoigner que vous ne voulez pas la guerre aux consciences et à la religion ; que votre principe, le premier de tous, est le respect des croyances, mais que ce que vous ne pouvez pas accepter, c'est qu'au nom de convictions religieuses, on prétende exercer le gouvernement civil.

« Tous, nous voulons que l'homme reste libre en face de sa conscience ; que le prêtre reste libre d'enseigner sa religion à l'église — et cette liberté, vous pouvez tous l'attester, il la pleine et entière ! — Mais nous entendons aussi que le maire, désormais, soit non plus le serviteur, mais le maître dans sa commune. »

M. Floquet a de l'aplomb. D'après lui, le prêtre a sa liberté pleine et entière à l'église. Eh quoi ! même à Saint-Merry, même à Saint-Joseph, même dans la cathédrale de Nancy où les républicains imposaient silence aux prédicateurs et assommaient à coups de chaises les auditeurs ! Si les électeurs envahissaient la Chambre un beau jour, s'ils traitaient M. Floquet comme les soudoyés de la Préfecture ont traité dans sa cathédrale Mgr Turinaz, que penserait le majestueux président ? Dirait-il encore : la tribune est libre ! Il n'aurait pas de termes assez ronflants pour flétrir les perturbateurs.

La République nous fournit une nouvelle preuve de son respect envers la liberté de la chaire. Le préfet de l'Hérault, conformément aux instructions du ministre des cultes, signifie à Mgr de Cabrières l'ukase suivant : « Tout prêtre du diocèse de Montpellier qui lira ou fera lire en chaire la lettre pastorale verra son traitement suspendu. »

Le clergé de Montpellier se trouve dans une situation singulière. Son chef spirituel lui envoie une lettre en disant : Vous la lirez en chaire dimanche prochain.

Mais le préfet intervient : Si vous la lisez, vous serez privé de traitement.

Là-dessus M. Floquet s'écrie : A l'église le prêtre a sa liberté pleine et entière ! C'est trop ouvertement se moquer du monde.

La bourse ou la vie ! dit le voleur au coin d'un bois. Ce voleur a plus de pudeur que le gouvernement, car, en dépoignant sa victime, il ne crie pas vive la liberté !

Le prêtre libre à l'église, le maire maître dans sa commune, continue M. Floquet, « cela c'est la République elle-même ». Mon Dieu, oui, c'est la République, mais il faut s'entendre sur le sens du mot liberté. Un républicain est libre quand il peut crier tout ce qu'il veut. Le prêtre est libre quand il dit ce que veut le républicain. Vous saisissez la différence.

Les républicains ont donc une idée très bizarre de la liberté appliquée aux catholiques, et M. Floquet n'est pas tout à fait de mauvaise foi quand il nous dit :

« Nous voulons uniquement protéger la loi civile, et nous espérons bien arriver un jour à ce respect de nos institutions d'où sortiront la paix et l'harmonie entre tous les Français, accomplie dans l'exercice de la liberté mutuelle, et jamais dans l'abdication du pouvoir républicain devant un monopole religieux. »

M. Floquet termine en disant à ses amis : « Faites pénétrer autour de vous la conviction que la République n'est pas persécutrice des consciences, mais entend obtenir le respect de ses lois et de ses principes. »

Les républicains en sont là. Abordez-les, prenez dans la rue M. X. ou le citoyen Z. il vous répondra : Nous ne persécutons personne, le prêtre est libre, vive la liberté !

Beaucoup le croient et c'est ce qu'il y a de plus désolant.

Les catholiques ont une opinion différente, le bâillon les gêne et ils sentent le poids des chaînes qui les lient. Le *Figaro*, si favorable à la soumission de l'Eglise, avoue lui-même que les républicains vont trop loin et il prévoit que cela ne va pas durer.

Le Nonce, raconte-t-il, célébrait dernièrement un grand mariage à la chapelle de la Nonciature ; tous les assistants étaient frappés de l'altération de sa physionomie :

« A l'ordinaire coloration de son visage, dit le *Figaro*, avait succédé une pâleur maladive, et dans ses yeux où pétillait habituellement l'esprit, s'exprimait une mélancolie telle qu'elle ne pouvait que traduire une secrète inquiétude. »

« — M<sup>r</sup> Ferrata est-il souffrant ? demanda à un auditeur de la Nonciature un des assistants, familier de la maison.

« — Non, répondit l'auditeur. Seulement, il y a eu hier entre lui et votre ministre des affaires étrangères une scène des plus vives, dont il est resté tout impressionné.

« — Une scène ! A propos de quoi ?

« — A propos de la suspension du traitement de plusieurs évêques.

« Ce rapide colloque saisi sur le vif est l'un des symptômes révélateurs de la crise qui se prépare entre la Papauté et le gouvernement français. Si celui-ci ne modifie pas ses allures vis-à-vis de l'épiscopat, cette crise est inévitable. Le Pape commence à s'offenser de voir le cabinet Loubet persévérer dans les ormes de ses prédécesseurs et répondre à ses avances par un redoublement de mauvais procédés.

« Ces procédés, Léon XIII les considère comme un acte d'ingratitude. Il croit avoir rendu à la République de très grands services. »

« Il s'attendait donc à être payé d'un peu de retour. C'est le contraire qui arrive et il en est profondément blessé. »

Léon XIII — nous résumons ainsi l'article du *Figaro* — a fait entendre des plaintes à M. de Monbel qui remplace à Rome l'ambassadeur absent et « dans un langage aussi franc que paternel » Sa Sainteté a exprimé la douloureuse impression que lui causent les actes du gouvernement français. M<sup>r</sup> Ferrata a reçu, par dépêche, l'ordre formel de revenir sur des observations déjà présentées. « Elles ont été très mal prises par M. Ribot. »

Néanmoins le Gouvernement « feint d'être en communion d'idées avec le Saint-Siège. » Sa tactique est bien simple, il trompe les catholiques pour les diviser et les affaiblir. Mais, comme le remarque le *Figaro*, « cette situation ne peut se prolonger, et si le Cabinet français persiste dans sa politique antireligieuse, nous verrons éclater avant peu un incident qui révélera combien le Pape est choqué des vexations dont sont l'objet les évêques de France, alors qu'il nourrait l'illusion de croire que sa modération et son zèle seraient mieux récompensés. »

Le Cabinet français continuera sa politique

persécutrice. L'interdiction faite au clergé de Montpellier, et sans doute à celui des autres diocèses de la province d'Avignon, en est la preuve. Cette odieuse mesure blessera au cœur l'auguste chef de l'Eglise, car Léon XIII ne croit pas, comme M. Floquet, que le prêtre empêché de transmettre aux fidèles la parole épiscopale, ait à l'église pleine et entière liberté.

H-A. MARTIN.

## INFORMATIONS

## LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

De vagues bruits de modifications ministérielles circulent déjà. On parle d'une réconciliation entre MM. de Freycinet et Constans due à l'intervention de M. Loubet. Il est question d'émousser le cabinet actuel dont MM. de Freycinet et Ribot resteraient les inspirateurs. Enfin, et c'est cette dernière rumeur qui fait le principal thème des causeries politiques, M. Floquet, désireux de goûter une fois de plus les amertumes du pouvoir, grouperait autour de lui dans un nouveau cabinet une pléiade de jeunes députés parmi lesquels MM. Casimir Périer, Burdeau, Pointcaré.

Serait-ce la reprise des travaux parlementaires qui fait sourdre ces diverses combinaisons ?

## LIBERTÉ DE RÉUNION

Le ministre du commerce vient d'interdire, comme illégale, une réunion à Paris des délégués de la grande majorité des Chambres de commerce de France, qui devaient ainsi, par une manifestation importante, protester énergiquement contre le fameux projet de loi Bovier-Lapierre, déjà adopté au Palais-Bourbon, mais fort mal accueilli au Sénat jusqu'à présent, et qui vise particulièrement la répression des patrons de l'industrie et du commerce, en cas de conflits entre les syndicats professionnels.

Devant cette opposition, contre-ordre a été envoyé à tous les délégués désignés pour venir à Paris ; mais les Chambres vont protester par des délibérations séparées que le ministre ne pourra se dispenser alors de transmettre au Sénat, et qui qualifieront unanimement le projet Bovier-Lapierre « d'attentatoire à la liberté et de funeste pour les intérêts des ouvriers eux-mêmes ».

Nous ne discuterons pas le plus ou moins de fondement de l'appréciation de M. le ministre, nous constatons seulement que le gouvernement n'est pas soucieux du respect de la légalité lorsqu'il s'agit de quelque réunion de syndicats ouvriers ou de loges franc-maçonnaires. Il est vrai qu'il s'agissait de protester contre un projet de loi présenté par un député radical. Cela suffit à expliquer bien des choses.

Les dernières nouvelles de la santé du cardinal Lavignerie sont satisfaisantes et permettent d'espérer le prochain rétablissement du prélat.

## OBSÈQUES DE M. VÉRY

Les obsèques de M. Véry ont eu lieu hier à midi.

Le cercueil était porté sur un char de cin-

quième classe ; il a quitté l'hôpital Saint-Louis à midi précis.

Plusieurs couronnes ont été offertes par le Conseil municipal, la Préfecture de police et l'Hôpital.

Sur tout le parcours, jusqu'à l'église, les trottoirs étaient encombrés de curieux ; à midi et demi le convoi est arrivé à l'église, la cérémonie religieuse a commencé.

M. Loubet, ministre de l'intérieur, M. Lozé, le commandant Pistor, représentant M. Carnot, M. Poubelle sont présents, ainsi que le président du Conseil municipal et de nombreux conseillers.

M. Ricard, ministre de la justice, s'était fait représenter par son chef de cabinet, M. Tessier.

Le deuil était conduit par M. Cadieux, cousin du défunt, et M. Gaudry, directeur de l'hôpital Saint-Louis. Lhérot était absent par mesure de prudence sans doute. M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Véry suivaient en voiture.

Les chants ont été exécutés par la maîtrise de la paroisse sous la direction de M. Schmitt, maître de chapelle.

Des places avaient été réservées dans le chœur pour les personnages officiels.

Les invités, au nombre de 4 ou 500, avaient pris place dans la nef.

L'office était terminé à 1 h. 1/4, et l'on s'est ensuite dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise.

Le cortège funèbre est arrivé à 2 heures au cimetière ; une foule énorme se pressait le long du parcours et les gardiens de la paix formaient la haie.

Devant la tombe, le président du conseil a prononcé un discours.

Le ministre a dit que le gouvernement n'avait pas peur des anarchistes et qu'il était décidé à faire son devoir contre eux.

Le président de la municipalité a déclaré que la raison se refusait à concevoir que de pareils actes de sauvagerie puissent se renouveler.

## AU DAHOMEY

Le P. Planque, supérieur de la communauté de Lyon des Missions africaines, a reçu du Dahomey quelques renseignements, dont voici un résumé :

Une lettre datée de Whydah, 9 avril, dépeint l'anxiété extrême des habitants. Sans un débarquement qui eut lieu à Whydah même, les blancs couraient risque de ne pouvoir s'échapper ; les indigènes les gardaient à vue pour les empêcher de gagner la côte. On croit que les religieuses ont réussi à sortir.

Une dépêche annonce qu'on n'a pas pu communiquer avec Whydah depuis le 23 avril, mais le fait que plusieurs d'entre les blancs ont été autorisés à partir fait espérer qu'on s'est borné à retenir les agents et les missionnaires dans leurs maisons sans les molester.

Actuellement, l'influenza règne au Dahomey.

Pendant que le roi était en train de faire construire un palais à Allada, il a fait faire des recherches pour savoir quelle était la personne qui rendait tous ses sujets malades. Les féticheurs sont alors parvenus à découvrir à

Whydah une pauvre femme bossue qu'ils déclarèrent être la cause de la maladie. Ils l'ont fait mourir et son corps doit rester suspendu jusqu'à ce que sa bosse ait disparu. Alors l'épidémie cessera.

### Les élections municipales à Lille

Deux candidats indépendants, MM. Bigo-Danel et Brassart, ont été élus dimanche à Lille au scrutin de ballottage. Par contre, 32 opportunistes de la liste municipale entrent ou rentrent à l'Hôtel-de-Ville.

« Depuis quinze ans, écrit le *Nouvelliste du Nord*, pas un seul conservateur n'avait pu forcer les portes du palais Ribour, bastille imprenable et à laquelle il semblait impossible de faire seulement une brèche.

» Le 8 mai, la brèche a été faite, et si nous n'avons pu introduire dans la place que deux des nôtres, nous n'en avons pas moins fait des progrès considérables. Jamais les candidats que nous soutenons n'ont obtenu à Lille un chiffre aussi élevé de suffrages. En 1884, nous dépassions à peine 8,000 voix pour deux ou trois des nôtres; dimanche, une dizaine de nos candidats ont approché de 10,000 voix et l'un d'entre eux les a dépassées.

» Et, qu'on le remarque, il aurait suffi d'un déplacement de quelques suffrages pour nous assurer un triomphe qui aurait probablement modifié au Conseil municipal la face des choses. Il convient d'ajouter que les conservateurs sont seuls responsables de l'occasion perdue. Plus de quatre cents des nôtres, — le pointage a été fait, — qui avaient voté au premier tour, se sont abstenus au ballottage.

» Ajoutez à plusieurs de nos candidats les quatre cents voix qu'ils auraient dû avoir, et quatre ou cinq d'entre eux arrivaient en rang utile et renforçaient les deux élus de dimanche.

» Quant aux opportunistes, ils n'ont point progressé, malgré le qualificatif dont ils avaient affublé leurs candidats. Au premier tour ils étaient dix mille, au ballottage ils restent dix mille, ayant toujours contre eux la grande majorité de la population lilloise, plus de seize mille voix qui désirent autre chose et qui l'obtiendront un jour qui n'est pas loin.

Convenons qu'on peut faire plus d'un rapprochement avec la situation des partis à Saumur.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 mai 1892.

On consolide en ce moment les cours acquis en hausse, sans que les réalisations des acheteurs aient sensiblement affecté les cours précédents.

Le 3 0/0 ancien reste à 97.75; le nouveau progresse à 91.90; le 4 1/2 à 105.45.

L'italien conserve sa tenue ferme malgré quelques réalisations. L'extérieure cote 632.32. Le Portugais varie de 28 11/16 à 29 en atten-

dant l'acceptation officielle des propositions des comités. Le Rouble cote 265; le Nouveau Russe 76.80 et l'Orient 68.60 ex-coupon de 1.55.

L'action de la Banque de France s'inscrit au cours de 4,150 fr. Le Crédit Foncier se maintient à 4,210; le Crédit Lyonnais à 785 et la Société Générale à 465.50. La Banque de Paris s'avance à 661. A l'assemblée du 10 mai le président du Conseil d'administration M. Du-lilleul a rappelé que la société avait réalisé en 20 ans 133,709,749 fr. de bénéfices nets représentant une moyenne annuelle de 6,700,000 fr. soit 10.70 0/0 du capital social; 144,373,000 fr. ont été répartis aux actionnaires, soit un dividende moyen de 45.75 ou 9.30 0/0. 19,334,000 fr. ont été mis aux réserves et correspondent à 30 0/0 du capital social ou 455 fr. environ par action.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité les propositions du conseil, fixé à 30 fr. le dividende dont le solde de 10 fr. sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> juillet prochain et ratifié la nomination de M. Gonin, administrateur, de MM. Salles, censeur, Leviez et Timmermann, commissaires pour l'année 1892.

Les Chemins économiques valent 402.50.

### NOUVELLES MILITAIRES

#### LES RÉGIMENTS DE CAVALERIE

Le ministre de la guerre a invité les commandants de corps d'armée à passer fréquemment par eux-mêmes la revue des régiments de cavalerie.

Ces revues comprendront aussi bien les brigades de corps que les brigades appartenant aux divisions indépendantes. Elles ont pour but de tenir en haleine les généraux de brigade de cavalerie, en les astreignant à assurer l'uniformité d'instruction des régiments qui leur sont confiés, sans échapper pour cela à l'action et à la haute surveillance des commandants de corps, représentants directs du ministre, chef de l'armée.

#### LES MARCHES D'ÉPREUVE

A partir du 10 mai, dans toutes les régions, les régiments d'infanterie ont dû commencer des marches d'épreuve d'une durée progressive pendant quatre jours consécutifs chaque semaine et pendant deux mois.

Les marches commenceront après le repas du matin.

Le quatrième jour de chaque série, les colonnes devront franchir une étape de vingt-six kilomètres.

#### OFFICIERS DU GÉNIE EN BALLON

Plusieurs ballons, montés par des officiers du génie, ont atterri, depuis quelques jours, dans le département de l'Orne, notamment au Bouillon, à Essoir et à Eperrais. Les passagers ont touché terre sans accidents et sont repartis pour Paris par le chemin de fer, après avoir dégonflé leurs aérostats.

Deux autres ballons ont été vus jeudi soir au-dessus de la ville d'Alençon.

Et cependant le baromètre descendait toujours!

Seul le docteur paraissait tranquille et comme dans son état habituel. Il allait et venait et, malgré son embouppoint, marchait sur le plancher difficile comme sur la chaussée la mieux nivelée. Il grimpa sur le pont et redescendait apporter des nouvelles.

La dernière fois qu'il était descendu, il avait dit presque riant:

— C'est un cyclone, mes amis, un beau et vrai cyclone.

— Qu'est-ce que cela? avait demandé un passager.

— Je vous expliquerai cela plus tard, le moment n'est pas propice à une conférence; il fait un vent à décorner le diable, et la mer fait un tel bruit qu'à peine si je m'entends parler.

— Vous pensez donc, monsieur, dit une femme, que nous en réchapperons?

— Si nous en reviendrons, ma petite mère, mais j'en suis certain!

— Dieu vous entende!

Tout à coup le docteur tendit l'oreille et s'adressa à André Rémy.

— Diable! dit-il, les meubles dansent, et l'eau, dans l'intérieur de notre coque de noix,

### UNE MISSION RUSSE

Une mission russe composée du capitaine d'artillerie de marine Ivanof, de l'ingénieur-mécanicien Kamestsky et de trois chefs d'atelier, vient d'être autorisée à visiter les arsenaux de guerre et les fonderies de la marine.

Elle a d'abord manifesté le désir de se rendre compte, à Ruelle, de la fabrication de canons à tir rapide qui se poursuit avec une grande activité pour l'armement de notre flotte de combat.

La mission se rendra ensuite à Indret, à Lorient, à Brest et à Cherbourg.

### VOIR A LA 4<sup>e</sup> PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale donnera demain dimanche, à 1 heure 1/2, dans la cour de l'Hôtel de Ville, une aubade à la municipalité nouvellement élue.

On exécutera la *Marseillaise* et deux autres morceaux du répertoire.

#### SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ANGERS ET DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

MM. les cultivateurs maraîchers du département de Maine-et-Loire sont prévenus que des primes en argent seront distribuées par la Société d'Horticulture, pour les jardins les mieux cultivés et les mieux tenus.

Les demandes d'inscriptions seront reçues jusqu'au 25 mai. Elles devront être adressées à M. S. Millet, secrétaire de la Société, rue Proust, n° 23, Angers.

La commission chargée des visites passera dans les établissements le lundi 30 mai.

Les lauréats des précédents concours maraîchers et les cultivateurs ne faisant pas partie de la Société d'Horticulture, seront admis à prendre part au concours de cette année.

Nous avons reçu hier la lettre suivante que nous transmettons à la future administration municipale:

« Saumur, 13 mai 1892.

» Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

» Je vous serais reconnaissant d'attirer l'attention de l'administration de Saumur et de la police sur les faits scandaleux qui se passent presque chaque soir dans certains quartiers bien connus de la ville.

» Obligé, par mes affaires, à rentrer assez tard chez moi, je rencontre, presque à chaque fois, des femmes échevelées et débraillées qui

courent les rues, en chantant des refrains obscènes, accompagnées d'hommes et jeunes gens qui leur ressemblent. Les passants sont attaqués par ces personnes malpropres, quand ils ne sont pas injuriés; parfois même ils sont les témoins écoeurés d'actes ignobles et révoltants. C'est à se demander s'il y a encore une loi sur la police des mœurs. Du reste, je dois le dire, car c'est la vérité, je n'ai jamais rencontré, le soir, dans ces quartiers mal famés, l'ombre d'un agent de police; ils sont employés, paraît-il, à la surveillance des cafés-concerts, ou occupés à ne rien faire. Eh bien! au nom de la morale publique indignement méconnue, je demande que l'on purge nos rues de ces exhibitions scandaleuses, et qu'on épargne à nos enfants le spectacle de pareilles infamies.

» Agréez, etc.

X.

#### LES SOCIÉTÉS DE TIR

Dans le but de favoriser la pratique du fusil à répétition, le ministre de la Guerre a décidé que les Sociétés civiles de tir recevraient prochainement trois fusils modèle 1874-1885.

Ces fusils, construits par ordre du général Campenon, sont au nombre de 100,000. Ils sont du calibre de 11 millimètres et tirent la cartouche du fusil Gras.

Leur distribution habituera les membres des Sociétés de tir au mécanisme à répétition.

Dans le fusil Lebel modèle 1886 à petit calibre, le mécanisme a peu de dissemblance avec celui du fusil construit à Châtellerault en 1885 pour utiliser les bois et les canons du fusil 1874.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — *Chute mortelle.* — Le nommé Marchand, tailleur de pierres à Doué-la-Fontaine, s'est tué dans les circonstances suivantes.

Monté dans un ormeau pour y cueillir des graines, la branche sur laquelle il était appuyé se brisa et il tomba sur la tête d'une hauteur de six mètres.

Le docteur Lionet, appelé, constata une fracture de la base du crâne avec hémorragie et déclara que Marchand était perdu.

En effet, il rendit le dernier soupir peu de temps après. Il était âgé de 60 ans et laisse quatre enfants.

Au concours hippique de Nantes, dans la catégorie des chevaux attelés, *Blanche et Négresse*, à M. Hullot, à Doué-la-Fontaine, ont obtenu un flot de rubans.

#### VIHIERS. — On nous écrit de Vihiers:

« Dimanche soir, l'émoi était grand dans notre petite ville si calme habituellement. Au moment où curieux et électeurs sortaient de la Mairie, un violent tremblement agita tout à coup le superbe édifice, et la foule, tout à l'heure gouailleuse, recula d'épouvante en en-

### LE

## FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

### Troisième Partie: La Terre libre

#### II. — EN MER

(Suite)

Depuis longtemps les passagers étaient rentrés à l'intérieur. Beaucoup avaient été pris du mal de mer et roulaient dans l'entrepont ou dans les cabines. Les plus agnerris étaient malades.

Réunis dans le salon, tous les passagers valides, serrés les uns près des autres, attendaient anxieux ce qui allait résulter de cette tempête imprévue.

Des femmes étaient à genoux et priaient avec ferveur.

Les hommes se serraient la main prêts à tout événement.

Le capitaine n'avait encore rien dit; cela prouvait que jusque là le danger n'était pas extrême.

bat les murailles et les cloisons.

Il n'avait pas achevé, que les matelots firent irruption dans le navire en criant:

— Aux pompes!

— Je le disais aussi... fit le docteur avec un sourire de satisfaction.

Puis il ajouta:

— Allons, les enfants, nous serons malades demain à notre aise; aux pompes!

Et, donnant le signal, il suivit le lieutenant qui commandait la manœuvre.

Décidément, le docteur, qui voulait fouler le sol de la libre Amérique avant de mourir, avait l'air d'en savoir bien long.

Nous ne jurerions pas qu'il n'eût déjà foulé ce sol.

Ce cri: Aux pompes! fit frémir tout le monde.

— Est-ce que nous coulons? fut la question que chacun s'adressa dans son for intérieur.

Le paquebot entra dans la phase la plus terrible du cyclone, mais, par bonheur pour lui, il côtoyait le centre du tourbillon sans y entrer.

Le baromètre, qui était descendu jusqu'à 721, semblait immobile. S'il ne descendait plus, le navire était sauvé.

Cependant l'équipage et les passagers valides étaient aux pompes; dans la machine, l'eau s'élevait jusqu'à la hauteur des grilles du fond des cendriers, et la flamme, refoulée sous l'effort du vent, menaçait d'envahir la chambre de chauffe. Les mécaniciens stupéfaits s'apprêtaient à l'évacuer.

A l'intérieur, les cris des passagers malades ou affolés se joignaient au bruit des craquements et des chocs des meubles; c'était un tintamarre infernal.

Sur le pont, c'était une autre scène. Le capitaine était à son poste, accroché aux cordages et dominant la tempête.

Le maître après Dieu semblait vouloir être le maître malgré Dieu.

Une fois n'est pas coutume.

Les bastingages étaient écrasés; la mer sautait à bord par la crête de ses lames et balayait le pont.

A peine, quoiqu'il fit encore jour, distinguait-on les objets à vingt pas.

Dix minutes s'écoulaient, puis le baromètre marqua une tendance à remonter. Il n'hésita pas longtemps et fut bientôt à 725.

On apercevait au centre du météore un cercle du ciel bleu et pur, qui contrastait étouffamment

tendant une voix plaintive sortir des sombres  
voûtes du palais municipal : « Pauvre cité  
deja si éprouvée, disait-elle, te voilà retom-  
bée entre les mains des hommes qui l'ont  
mise à sac pendant quatre ans ! Oh ! non,  
ce n'était pas pour vous, traîtres, que je  
m'étais parée de mes plus beaux ornements !  
Vous m'avez élevée chèrement, vous m'avez  
faite belle, vos folies pour moi ont été sans  
nombre, et maintenant qu'allez-vous faire ?  
Vous êtes obligés de me livrer à ce public  
dont vous vous moquez, mais qui a le droit  
de tout savoir. Oui, il faut qu'il connaisse la  
vérité, je ne puis me taire ! Voilez-vous la  
face, péres conscrits, et toi, que j'aime le  
plus tendrement, viens, avant de me quitter,  
viens m'arracher ce masque d'hypocrisie qui  
couvre mon visage, montre-moi toute nue,  
telle que je suis ! Toi et les tiens vous avez  
dépendu cent mille francs pour me parer ;  
tout est fini maintenant, ce sont des haillons  
que je dois porter. . . . »

Après avoir entendu ces sinistres paroles,  
la foule, qui prêtait avidement l'oreille, se  
retira silencieuse et tremblante d'émotion. »

ANGERS. — Cession de fonds de commerce.  
— Au commencement de janvier dernier, M.  
D... un fort honorable négociant de notre  
ville, céda son fonds de commerce, situé rue  
Bressigny, 44, à deux individus, se disant ori-  
ginaires des pays annexés.

On tomba d'accord sur le prix. Les acqué-  
reurs auraient, paraît-il, même versé une  
somme de dix mille francs comptant, mais il  
leur restait encore à verser une somme impor-  
tante sur le prix d'achat.

Vers la fin du mois d'avril, les voisins et les  
locataires de l'immeuble où était installé le  
magasin de chaussures, remarquèrent les nom-  
breuses allées et venues des deux associés qui  
étaient toujours chargés de gros paquets et  
avaient soin de sortir par le derrière de la  
maison. Les voisins ne s'en préoccupèrent pas  
autre mesure, d'autant qu'on savait dans le  
quartier que ces négociants possédaient un dé-  
pôt rue Marceau.

Le 29 avril dernier, les volets du magasin  
des deux Alsaciens restèrent obstinément fer-  
més. Le lendemain, la situation n'avait pas  
changé. On se décida à pénétrer dans le ma-  
gasin. Or, qu'y constata-t-on ? C'est que les deux  
associés, qui se disaient frères, y avaient fait  
le vide le plus consciencieusement du monde  
et qu'il n'y restait plus que quelques rares  
paires de chaussures.

M. D... a porté plainte.

Le signalement des deux individus, dont  
l'un est bossu, a été envoyé dans toutes les di-  
rections.

Arrivée de Le Prizer à Angers. — L'indi-  
vidu arrêté lundi au Sables-d'Olonne, Le Prizer,  
qui avait quitté subrepticement Angers après

l'attentat de la place Cnpif, est arrivé avant-hier  
en cette ville, accompagné de deux gendarmes,  
et il a été écroué à la prison.

#### COURSES DE CRAON

Les courses de Craon (Mayenne) sont fixées  
aux dimanche 25 et lundi 26 septembre.

LA FLÈCHE. — Dans la soirée du 1<sup>er</sup> mai,  
M. Bertron-Auger, riche propriétaire qui venait  
d'être élu ce jour même conseiller municipal,  
reçut une lettre le prévenant que son hôtel  
serait prochainement dynamité.

Depuis cette époque, ses domestiques fai-  
saient bonne garde. L'avant-dernière nuit, à  
quatre heures, ils ont trouvé sur le rebord  
extérieur d'une fenêtre du rez-de-chaussée un  
étui muni d'une mèche allumée qui fut aussitôt  
éteint. L'étui renfermait 200 grammes de pou-  
dre, de la limaille et des grains de plomb.

LE MANS. — Un orage d'une exceptionnelle  
violence a éclaté mercredi, vers quatre heures  
du soir, sur la ville du Mans.

Dans les vingt minutes qui l'ont précédé,  
l'obscurité était tellement complète que dans  
bon nombre de magasins, de bureaux et d'a-  
teliers, on a dû allumer le gaz.

L'orage, accompagné d'une pluie torren-  
tielle, a duré plus d'une heure.

La foudre est tombée en différents endroits,  
mais sans causer d'accidents graves.

#### Souscription

POUR

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

M. B. Courtois, avocat à Cholet, 50 fr. —  
M. le curé de la Possonnière, 20 fr. — M. le  
curé de Villebernier, 10 fr. — Pour une fa-  
mille défunte de Combrée, 15 fr. — Deux ano-  
nymes de Combrée, 13 fr. — Une mère de fa-  
mille de Combrée, 2 fr. 50. — Une domestique,  
1 fr. 25. — Paroisse de Seiches (2<sup>e</sup> versement),  
20 fr. — Une domestique, 5 fr. — M. le curé  
et M. le vicaire de la Poitevinière, 25 fr.

Mlles Marie et Victoire Brin, à la Poitevinière,  
3 fr. — Famille Thomas Pierre, 4 fr. 50. —  
M. le curé d'Epieds, 10 fr. — Paroisse du Cou-  
dray-Macourd, 10 fr.

M<sup>me</sup> Piochon, de Nantilly, à Saumur (2<sup>e</sup> ver-  
sement), 10 fr. — Anonyme de Nantilly, à  
Saumur, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Ano-  
nyme d'Epiré, 10 fr. — M. le curé et M. le  
vicaire de Cheviré-le-Rouge, 30 fr. — Plusieurs  
paroissiens de Cheviré-le-Rouge, 25 fr. 50. —  
M. le curé du Longeron, 20 fr. — M. le curé  
de Saint-Aubin de Pouancé, 10 fr. — Plusieurs  
paroissiens de Pouancé, 29 fr. 40. — M. Alfred  
Delahaye, à Angers, 50 fr.

M. le curé et M. le vicaire des Rosiers, 20  
francs. — M. le curé de Saint-Martin-de-la-  
Place, 10 fr. — M. le curé de Saint-Clément-

— Le courage moral, mon ami, vous con-  
naissiez cela, et moi aussi.

Les natures d'élite se comprennent d'un  
mot.

Une heure après, le baromètre marquait  
740, puis il monta avec moins de rapidité. A  
huit heures du soir, il atteignait 751, et vers  
minuit, il gravissait jusqu'à 760.

La mer, toujours grosse, continuait à faire  
tanguer le vaisseau, mais ce n'était plus qu'un  
jeu.

Le ciel était parsemé d'étoiles.

Le capitaine reprit sa route droit sur New-  
York. En somme, le cyclone l'avait peu re-  
tardé.

Au jour on se compta.

Personne ne manquait à l'appel, pas même  
Pluton.

C'était un miracle qu'aucun accident ne se  
fût produit par une pareille mer, mais presque  
tous les passagers étaient malades ou brisés de  
fatigue.

Le paquebot avait des toiles déchirées, mais  
pas d'avaries sérieuses.

Il arriva en vue de la magnifique baie de  
New-York le lendemain, vers cinq heures du  
soir.

des-Lévées, 10 fr. — M. le curé des Tuffeaux,  
10 fr. — Anonymes de Saint-Laurent-des-  
Autels, 11 fr. — Paroisse de la Daguinière,  
11 fr. 50. — Anonyme des Tuffeaux, 6 fr.

M. le comte d'Armaillé, à Saint-Pierre-  
Montlaur, 100 fr. — M. Eugène Lambert, à  
Saumur, 100 fr. — M. le curé de Beaulieu,  
20 fr. — Six prêtres du canton de Montre-  
vault, 120 fr. — M. le duc de Blacas, 400 fr.  
— Paroisse de la Possonnière, 50 fr. — M. le  
curé et quelques paroissiens de Chambellay,  
21 fr. 05. — M<sup>me</sup> la marquise de Charnacé,  
30 fr. — M. le curé de Montilliers, 15 fr.

M. l'abbé Rousseau, vicaire à Champto-  
ceaux, 5 fr. — M. Orthion-Vétault, de la  
Bohalle, 25 fr. — Anonyme d'Angers, 20 fr. —  
M. le curé du Voide, 10 fr. — Anonyme de  
Daumeray, 10 fr. — M. Stanislas Le Bault de  
la Morinière, 100 fr.

Total à ce jour : 81,108 fr. 35.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Octobre 1892

Bains de Mer. — Billets d'aller et retour  
à prix réduits

Pendant la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre  
de chaque année, il est délivré :

Pour les stations comprises entre Saint-  
Nazaire (inclus), le Croisic (inclus) et Guérande  
(inclus), des billets aller et retour de toutes  
classes, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe,  
de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe  
sur le double du prix des billets simples, sa-  
voir :

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque  
semaine, aux gares de :

La Chapelle-du-Chêne, Mézeray, Arnage,  
Neuillé-Pont-Pierre (via La Flèche); Saint-  
Antoine-du-Rocher (via Tours); Bauge (via La  
Flèche); Jumelles-Brion (via Saumur); Châ-  
teaubriant, ainsi qu'aux gares et stations in-  
termédiaires (Nantes exclu) comprises entre  
ces divers points et Saint-Nazaire (inclus).

Ces billets sont valables pour le retour,  
savoir :

Ceux délivrés les vendredi et samedi, jus-  
qu'au lundi suivant inclusivement; ceux déli-  
vrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclu-  
sivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours,  
les vendredi, samedi et dimanche de chaque  
semaine, pour les mêmes stations balnéaires,  
des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes  
valables jusqu'au mardi suivant inclusivement,  
au prix réduits ci-après :

1<sup>re</sup> classe : 31 francs; 2<sup>e</sup> classe : 23 francs;  
par place, aller et retour compris.

#### NOUVELLES A LA MAIN

Tomy est très gourmand; sa mère lui mon-  
tre une boîte de bonbons variés, caramel et  
chocolat.

— Desquels veux-tu ? lui dit-elle.

— Oh ! maman, s'écrie-t-il, j'en voudrais  
bien un collé ensemble.

Au poste :

Le brigadier congédié, au petit matin, un  
excellent pochard professionnel, arrêté, dans  
la nuit, en état manifeste.

Chacun n'avait plus, à ce moment, qu'une  
pensée, qu'un espoir, qu'un désir, débarquer !  
C'est ce que l'on fit dans un ordre excellent,  
aussitôt que toutes les précautions furent ac-  
complies, et nos voyageurs se trouvèrent sains  
et saufs sur le port d'Amérique.

(A suivre.)

**ÉPICERIE CENTRALE**  
28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.  
**P. ANDRIEU**  
ARTICLES DIMINUÉS  
Sucre  
Café.  
Bougies.  
Chocolat  
Conserves.  
Sirops.  
Vin rouge.  
Vin blanc.  
Rhum.  
Expédition franco à domicile par commande  
de 50 fr., Sucre excepté.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

— Je vous lâche encore pour cette fois, mais  
j'espère bien ne plus vous revoir.  
— Ne plus me revoir, mon brigadier !...  
Vous allez donc prendre votre retraite ?

Un propriétaire va dans ses écuries et trouve  
les enfants de son cocher en train de jouer. Il  
se nomme, et demande à l'un des moutards de  
son automédon :

— Eh bien ! maintenant, mon petit bou-  
homme, sais-tu qui je suis ?

— Oh oui, répond le gamin, vous êtes le  
monsieur qui monte dans la voiture de papa.

#### BOURSE DE PARIS

Du 13 Mai 1892

3 0/0 . . . . .	97 75
3 0/0 nouveau . . . . .	97 87
3 0/0 amortissable . . . . .	98 45
4 1/2 . . . . .	105 40

#### Dernières Nouvelles

Paris, 14 mai, 12 h. 15 soir.

Le Figaro publie un interview du prince  
Victor Napoléon au sujet des récents attentats  
de dynamite.

Le prince Victor dit que l'autorité n'existant  
plus nulle part, l'anarchie est partout. Il accuse  
le gouvernement d'avoir soulevé la guerre so-  
ciale et la guerre religieuse.

Le remède, d'après le jeune prince, est dans  
un gouvernement fort, basé sur un plébiscite.

Le XIA<sup>e</sup> Siècle annonce qu'une demande  
d'autorisation de poursuites a été déposée  
contre M. Fould, député des Hautes-Pyrénées.  
HAVAS.

Monsieur LECHAUX, à Bordeaux.

Ayant entendu parler l'année dernière des mer-  
veilleuses qualités de votre Rob Lechaux, je  
vous priai de m'envoyer 3 flacons de cet excellent  
remède. Je suis si satisfait de son efficacité que je  
vous envoie un mandat-poste de 21 francs et vous  
prie de m'expédier à nouveau 6 flacons de votre  
excellent dépuratif. Agréez. . . . .  
Le Thor (Vaucluse). PERRIN Félix.

#### LE VIN AROUD ou QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant  
le plus énergique pour combattre la CHLOROSE  
l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération  
du SANG. Il convient à toutes les personnes  
d'une constitution languissante ou affaiblies par  
le travail, les veilles, les excès ou la maladie.  
Chez FERRE, ph<sup>cs</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>cs</sup>

#### INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui  
rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE  
Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien  
102, RUE RICHELIEU, PARIS

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue  
de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'as-  
surer le dépôt unique, pour la région, des :

#### PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trememoult (Loire-Inférieure).  
Ce ferrugineux est sans conteste celui qui  
guérit, de la façon la plus prompte et la plus  
radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.  
20 années de succès toujours croissants  
ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux  
le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer  
en même temps les Pilules Purgatives de  
Ch. Vaidy.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se pré-  
pare en rouleaux pour  
bains, en flacons pour  
la toilette, elle prévient  
et guérit promptement  
les affections de la peau,  
qu'elle adoucit et par-  
fume. Dartres, Eczéma,  
Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quoti-  
diens et intimes.  
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécia-  
lement recommandé contre le pityriasis (pellicules  
cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont  
très prompts et assurent une guérison complète et  
durable. Les médecins l'ordonnent journellement.  
Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve  
partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

# L'EAU DE SUEZ

(VACCINE DE LA BOUCHE)  
est le SEUL et UNIQUE Dentifrice  
QUI SUPPRIME  
INSTANTANÉMENT et par TOUJOURS les

# MAUX DE DENTS

ET PAR CONSÉQUENT  
L'EXTRACTION  
ET  
L'AURIFICATION

DEPOTS : Dans toutes les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. - Brochure explicative envoyée franco sur demande - Adresse de H. St. L. 9, Rue Frong (Pare Monceau), PARIS.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

### Une MAISON NEUVE

A Saumur, quai de Limoges, n° 41.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>r</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## MAISON

A Louer présentement  
A Villebernier,  
CONNUE SOUS LE NOM DU  
**CHAPEAU-ROUGE**

S'adresser à M. GOUBIN-CHALOT, plâtrier, rue Nationale, 24.

## A CÉDER

Pour cause de décès

### Magasin de bois du Nord et du Pays

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

UNE PERSONNE très instruite demande n'importe quel travail intellectuel à faire chez elle : Copies de manuscrits ou autres, traductions, recherches, etc.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN APPRENTI, âgé de 18 ans, Confiseur-Chocolatier, 20, rue Saint-Jean.

## A LOUER

### APPARTEMENT

Au 2<sup>e</sup> étage  
Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.  
S'adresser, 19, rue de la Tonnelle. (234)

### Corsets sur Mesure ET CORSETS AVEC SUPPORTS

Pour jeunes Filles.  
M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHATELAIN, 48, Grand'Rue, Saumur.

## A VENDRE

Une Belle Tone de Pêche  
Avec un beau sentineau, une cabane et tous ses accessoires.  
S'adresser à M. BRUNOIS, rue du Petit-Pré, 5. (290)

## A LOUER MAISON

Rue de Bordeaux, 15,  
Actuellement occupée par M. le docteur Gérard, médecin major à l'Ecole de cavalerie.  
Avec beau jardin bien arrosé et service d'eau de Loire.  
S'adresser au bureau du journal.

## MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT  
Avenue de la gare de l'Etat, n° 4.  
S'adresser à M. SARGET, rue Saint-Lazare, 14.

## A VENDRE

Maison avec beau Jardin  
Situés rue Saint-Lazare, 32.  
S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

UN HOMME, 30 ans, demande place cocher ou valet de chambre, connaît service de table.  
S'adresser au bureau du journal.

## GRANDE QUANTITÉ

### De Moellons à Vendre

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

## A LOUER

Présentement  
Ou pour la Saint-Jean prochaine  
Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

UN MENAGE sans enfant demande place.  
S'adresser au bureau du journal.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECOND RÉDACTEUR pouvant justifier des meilleures références.

Ecrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

## CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Dins fins, Liqueurs, Sirops

# E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous avons l'avantage de prévenir notre clientèle que nous occupant d'une façon spéciale des Baptêmes, nous faisons maintenant les DRAGÉES à la Maison et à la MAIN.

LA QUALITE N'EST PAS DISCUTABLE  
Spécialité de Brioche pour 1<sup>re</sup> Communion.

## Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

# IMBERT FILS

SUCCESSEUR

A l'occasion de sa prise de possession, M. IMBERT FILS a fait subir une Baisse à de nombreux Articles. Comme par le passé, la Maison s'attachera à ne vendre que des Produits de choix, de qualité irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Demander le Catalogue

LIVRAISONS RAPIDES A DOMICILE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
Rue Jacob, 56, à Paris

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. -  
Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

# Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES - VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

## CHANGEMENT DE DOMICILE

# LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Saison Printemps et Été — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Été

# MAISON CREMIEUX

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, Saumur

COSTUME COMPLET en drap d'Elbeuf, depuis 35 francs, sur Mesure

Exposition permanente et Mise en vente des Nouveautés

27, rue d'Orléans, Saumur - COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Maire de Saumur

1892

Le Maire,

Certifié par l'imprimeur soussigné,